

# PROCES VERBAL REUNION COMITE SYNDICAL DU 14 MARS 2019

Monsieur Jacques Freynet, Président, informe l'assemblée que lors de la réunion du 7 mars 2019 le quorum n'a pas été atteint. Conformément à la demande des délégués, le tableau des membres présents à la séance du 7 mars 2019 est le suivant :

NOM Prénom	COLLECTIVITE	PRESENTS	NOM Prénom	COLLECTIVITE	PRESENTS
Jean-François CAPP	ADRETS (les)		Mario GROSSO	GONFARON	X
Gérard MISEROUX	ADRETS (les)		Jean-Luc ENEG	GONFARON	
Colette GRADASSI	AIGUINES		François BERTOLOTTO	GRIMAUD	Excusé
Claudine BARTIAUX	AIGUINES		Francis MONNI	GRIMAUD	Excusé
Hugues MARTIN	AMPUS		Jean-Pierre BIGEY	LAVANDOU (le)	
Alain POILPRE	AMPUS		Patrick MARTINI	LAVANDOU (le)	
Christophe FAURE	ARCS les		Gérard AUBERT	LONDE LES MAURES (la)	
Frédéric LAMAT	ARCS les		Cataldo LASORSA	LONDE LES MAURES (la)	
Daniel MESSAGER	ARTIGNOSC		Claude ALEMAGNA	LORGUES	Excusé
Joaquim DA CUNHA	ARTIGNOSC		Gérard KHATCHIKIAN	LORGUES	
Guy PEYRON	ARTIGUES	X	Daniel BAUMONT	LUC (le)	
Bernard DANIEL	ARTIGUES		Pascal VERRELLE	LUC (le)	
Pierre MEYERE	AUPS		Guy-Louis GOUYE	MARTRE (la)	
Bernard PANTEL	AUPS		Luc ROUX	MARTRE (la)	
Janine BOUNIAS	BAGNOLS EN FORET	X	Philippe LAVISSE	MAYONS (les)	X
Ginette DURET	BAGNOLS EN FORET		Georges GARNIER	MAYONS (les)	
Franck BERTONCINI	BANDOL		Jean-Luc CASSINOTO	MAZAUGUES	X
Christian VIVIER	BANDOL		Josette GUIZ-BARTHELEMY	MAZAUGUES	
Liliane MONTALAND	BARGEME	X	Erwan JAEN	MEOUNES	
Catherine MESCATULLO	BARGEME		Philippe DROUHOT	MEOUNES	
Yves BACQUET	BARGEON		Giovanni GENIO	MOISSAC BELLEVUE	X
Frédéric SCHLATTER	BARGEON		Ghislaine GENIO	MOISSAC BELLEVUE	X
Christian IMBERT	BARJOLS		Alain REY	MOLE (la)	Excusé
José FERNANDEZ	BARJOLS		Simon DELATTRE	MOLE (la)	Excusé
Claude MARIN	BASTIDE (la)		Jean-Yves HUET	MONTAUBOUX	
Laurent GIORDANO	BASTIDE (la)		Eric GAL	MONTAUBOUX	
Philippe DELOT	BAUDINARD		Raymond GRAS	MONTFERRAT	
Henri PERSTICHINO	BAUDINARD		Jean-Louis CARLETTI	MONTFERRAT	
	BAUDUEN		Henri COLOMBO	MONTFORT	
Roland ROUX	BAUDUEN		Alfred FURLIN	MONTFORT	
Pierre CABANTOUS	BEAUSSET (le)		Gilbert BURLE	MONTMEYAN	X
Gérard CALUSST	BEAUSSET (le)		Yves BEGLIUOMINI	MONTMEYAN	
Roger ANOT	BELGENTIER	X	Serge RAMELLA	MOTTE (la)	
Jean-Louis TEISSEIRE	BELGENTIER	X	Thierry BERANGER	MOTTE (la)	
Alain SALABERT	BESSE/ISSOLE	X	Liliane BOYER	MUY (le)	
Pierre LEY	BESSE/ISSOLE		André POPOT	MUY (le)	X
Daniel MONIER	BORMES LES MIMOSAS	X	Michel FINK	NANS LES PINS	
Patrice CHATAIGNIER	BORMES LES MIMOSAS		André PIU	NANS LES PINS	
Daniel ROUVIER	BOURGUET (le)		Christian RYSER	NEOULES	Excusé
Jean-Paul ROUX	BOURGUET (le)		Christophe LACOMBE	NEOULES	
Guy HERNANDEZ	BRAS		André LAILLET	OILLIERES	
Franck PERO	BRAS		Christian CHIOUSSE	OILLIERES	
Honoré COLLOMP	BRENON		Jean-Bernard KISTON	PIERREFEU DU VAR	
Armand ROUVIER	BRENON		Jean-Luc ROVERE	PIERREFEU DU VAR	
Philippe DURANDO	BRIGNOLES		Jean-Pierre BASTIANELLI	PIGNANS	X
Yvon COEFFIC	BRIGNOLES		Alain CIANEA	PIGNANS	X
Robert AMBROSIO	BRUE AURIAC		Alain PERRINEL	PLAN D'AUPS	Excusé
Laurent MOUNIER	BRUE AURIAC		Jean-Charles AGATI	PLAN D'AUPS	
Yannick SIMON	CABASSE		Gérolde OLIVIER	PLAN DE LA TOUR	Excusé
Richard MAURIN	CABASSE	X	Isabelle STRUBE	PLAN DE LA TOUR	Excusé
Daniel ARLON	CADIERE (la)	X	Hervé HERLAUT	PONTEVES	
Sébastien MARTINEZ	CADIERE (la)	X	André ISNARD	PONTEVES	X
Daniel MARIA	CALLAS		Jean-Raymond NIOLA	POURCIEUX	X
Dominique BOURRIER	CALLAS		Sylvain CINTAS	POURCIEUX	
Louis BOUIN	CAMPS LA SOURCE		Christian BOUYGUES	POURRIERES	
Joseph GUIX-AYATS	CAMPS LA SOURCE		Wilfried BARRY	POURRIERES	
André DELPIA	CANNET DES MAURES		Marcel GARMIRIAN	PUGET/ARGENS	
Denis CAPP	CANNET DES MAURES		Françoise GRAS	PUGET/ARGENS	
Jean-Marc ZUCCARTI	CARCES	X	Paul PELLEGRINO	PUGET VILLE	
Fernand BECKAND	CARCES		Gérard BONGTORNO	PUGET VILLE	
Jean-Marie DUMAINE	CARNOULES	X	Richard TYDGAT	RAMA TUELLE	
Jean-Marie MIHIERE	CARNOULES		Alexandre SURLE	RAMA TUELLE	
Jean-Paul SAINTE-MARIE	CASTELLET (le)		Olivier GHIBAUDO	RAYOL CANADEL	
Gérard BARTHELEMY	CASTELLET (le)		Charles-Henri VERNALDE	RAYOL CANADEL	
Michel LINDEBOOM	CAVALAIRE	X	Jean-Louis ANDRAU	REGUSSE	
Bernard SALINI	CAVALAIRE		Aloin FILIPPI	REGUSSE	
Jacques PAUL	CELLE (la)		Paul BUGGIANI	RIANS	X
Jean RIGAUD	CELLE (la)	X	Jean-Michel COTTET	RIANS	
Georges ROUVIER	CHATEAUDOUBLE	Excusé	Suzanne ARNAUD	RIBOUX	Excusée
Jean-Marc MILESI	CHATEAUDOUBLE			RIBOUX	
Jean-Luc MASSONNIER	CHATEAUVERT	X	LAUMATILLER Jean-Luc	ROCBARON	X
Christine MAYER-RINTJEMA	CHATEAUVERT		THENADEY François	ROCBARON	
Ernest MICHEL	CHATEAUVIEUX			ROQUE ESCLAPON	

Corinne MICHEL	CHATEAUVIEUX		Jean-Marie MORIN	ROQUE ESCLAPON	X
Joseph VALPARAISO	CLAVIERS		Philippe LEFEVRE	ROQUEBRUNE/ARGENS	X
Ange CASTELOTTI	CLAVIERS		Jean-Paul OLLIVIER	ROQUEBRUNE/ARGENS	
Audrey TROIN	COGOLIN		Jean-Mathieu CHIOTTI	ROQUEBRUSSANNE (la)	
Patricia PENCHENAT	COGOLIN		Claudine VIDAL	ROQUEBRUSSANNE (la)	
Michel ARMANDI	COLLOBRIERES		Paul AUGUSTIN	ROUGIERS	X
Jean-Pierre RIZZO	COLLOBRIERES	X	Philippe PRESUTTO	ROUGIERS	
Alain BARRAL	COMPS/ARTUBY	Excusé	Alexandre ISTRIA	STE ANASTASIE	
Marie-France DURANDO	COMPS/ARTUBY	Excusé	Jean-Marie ROY	STE ANASTASIE	
Philippe BREGLIANO	CORRENS	X	Jean-Pierre GULINDEO	ST ANTONIN	X
Michaël LATZ	CORRENS		Anne-Marie VANCOTLITE	ST ANTONIN	
Roger GARCIN	COTIGNAC	X	Frédéric HERBAUT	ST CYR SUR MER	
Jean DEGOULET	COTIGNAC		Gérard BUONCRISTANI	ST CYR SUR MER	
Philippe SIEGEL	CROIX VALMER (la)	X	Laurent ETIENNE	ST JULIEN MONTAGNIER	
Robert DALMASSO	CROIX VALMER (la)		Nicolas BERNE	ST JULIEN MONTAGNIER	
Michel GARCIA	CUERS	X	Claude BRETON	ST MARTIN PALLIERES	
Laura GAMBINO	CUERS		André CRESPI	ST MARTIN PALLIERES	
Romain DEBRAY	ENTRECASTEAUX	X	Jacques FREYNET	ST MAXIMIN STE BAUME	X
Evelyne QUILICI	ENTRECASTEAUX		Laurent MARTIN	ST MAXIMIN STE BAUME	
Christian GHINAMO	ESPARRON DE PALLIERES	X	Claude GIORDANO	ST PAUL EN FORET	
Léonard DI MAJO	ESPARRON DE PALLIERES		Nicolas MARTEL	ST PAUL EN FORET	
Ludovic DELPRETE	EVENOS		Nicole FANELLI	SALERNES	X
Jean TEYSSEIER	EVENOS		Gérard ACHENZA	SALERNES	
Robert BERTI	FARLEDE (la)		Gilles PERRIER	SALLES SUR VERDON	
Philippe VERSTINI	FARLEDE (la)		Julien PAULET	SALLES SUR VERDON	
Jean-Luc FABRE	FAYENCE		Robert PORCU	SANARY	
Bernard HENRI	FAYENCE		Jean BRONDI	SANARY	
Bernard CHILINI	FIGANIERES		Bernard RISSO	SEILLONS S.ARGENS	
Guy TACAILLE	FIGANIERES		Florence HOUILLIER	SEILLONS S.ARGENS	
Bernard FOURNIER	FLASSANS/ISSOLE	X	Daniel VUILLERMOZ	SIGNES	X
Philippe BOUDRIE	FLASSANS/ISSOLE		Georges BRICOUT	SIGNES	
Hélène ARMITANO	FLAYOSC		Christophe CARRIERE	SILLANS LA CASCADE	
Rémi CUVIER	FLAYOSC		Eric RENOULT	SILLANS LA CASCADE	
Liliane GELIN	FORCALQUEIRET	X	André PINET	VARAGES	X
Dorella HERMITTE	FORCALQUEIRET		Georges DIMITROPOULOS	VARAGES	
Yves KONNERT	FOX AMPHOUX		Gérard MARGNANE	VERDIERE (la)	
	FOX AMPHOUX		Denis DUVAL	VERDIERE (la)	
Thomas DOMBRY	GARDE FREINET (la)		Philippe MURAT-DAVID	VERTIGNON	
Jean-Jacques COURCHET	GARDE FREINET (la)		Marcel PITTION	VERTIGNON	
André PETRO	GAREOULT		Tayeb GUELLATI	VIDAUBAN	X
Michel LEBERER	GAREOULT	X	Christophe BOTTAI	VIDAUBAN	
Jean-Claude CELSE	GASSIN		Roland BALBIS	VILLECROZE	
Béatrice SOLER	GASSIN	X	Pierre CONSTANTS	VILLECROZE	
Gilles LOMBARD	GINASSERVIS	X	Daniel BRANCHAT	VINON SUR VERDON	
Alain BURLE	GINASSERVIS		Guy ARMAND	VINON SUR VERDON	X
Patrick BOUBEKER	SOLLIES PONT				
Joël BIAU	SOLLIES PONT	X	METROPOLE TPM		
François AMAT	SOLLIES TOUCAS		Bernadette SINTES	CARQUEIRANNE	X
Pierre-Olivier CHARRIER	SOLLIES TOUCAS	X	Daniel COCHET	CARQUEIRANNE	
François D'AMORE	SOLLIES VILLE		Paul BRUNETTO	CRAU	
Martine SANTIAGO	SOLLIES VILLE		Alain ROQUEBRUNE	CRAU	
Albert DAVID	TARADEAU		Michel OLLAGNIER	OLLIOULES	X
René PEDRONI	TARADEAU		Guy PHILIPPEAUX	OLLIOULES	
Annie CHARRIER	TAVERNES		Paul MOUROT	PRADET	Excusé
Didier VAUZELLE	TAVERNES		Valérie RIALLAND	PRADET	Excusée
Gabriel UVERNET	THORONET (le)	X	Dominique OSPIZI	REVEST le	X
Alain MARTIN	THORONET (le)		Jean-Marc VIZIALES	REVEST le	
Alain OUAKI	TOURTOUR		Gilles VINCENT	ST MANDRIER	
Gils DALLERTA	TOURTOUR		Gérard HOEN	ST MANDRIER	
Claude LAMBERT	TOURVES	X	Claude ASTORE	SEYNE	X
Daniel ROUX	TOURVES		Denise REVERDITO	SEYNE	
Guy MONDARY	TRANS EN PROVENCE	X	Régine AGUILLON	SIX FOURS	
Robert DEBRAY	TRANS EN PROVENCE		Hervé FABRE	SIX FOURS	
Etienne DESPERT	TRIGANCE		Stéphane CHAMP	VALETTE	Excusé
Jérôme GERARD	TRIGANCE	Excusé	Rémy MESQUIDA	VALETTE	Excusé
Christian DEBAQUE	VAL (le)				
Jean CULINATI	VAL (le)		METROPOLE AIX -MARSEILLE		
			Pierre COULOMB	ST ZACHARIE	Excusé
			Béatrice ALIPHAT	ST ZACHARIE	

Nombre de membres présents/quorum	Quorum	Excusés
55	71	20

Présent :

-Monsieur Jean-Claude GOMEZ, Trésorier de Brignoles

**Membres présents à la séance du 14 Mars 2019 :**

NOM Prénom	COLLECTIVITE	PRESENTS	VOTANTS	NOM Prénom	COLLECTIVITE	PRESENTS	VOTANTS
Jean-François CAPP	ADRETS (les)			Mario GROSSO	GONFARON		
Gérard MISEROUX	ADRETS (les)			Jean-Luc ENEG	GONFARON		
Colette GRADASSI	AIGUINES			François BERTOLOTTO	GRIMAUD		
Claudine BARTIAUX	AIGUINES			Francis MONNI	GRIMAUD		
Hugues MARTIN	AMPUS			Jean-Pierre BIGEY	LAVANDOU (le)		
Alain POILPRE	AMPUS			Patrick MARTINI	LAVANDOU (le)		
Christophe FAURE	ARCS les			Gérard AUBERT	LONDE LES MAURES (la)		
Frédéric LAMAT	ARCS les			Catalda LASORSA	LONDE LES MAURES (la)		
Daniel MESSAGER	ARTIGNOSC			Claude ALEMAGNA	LORGUES		
Joaquim DA CUNHA	ARTIGNOSC			Gérard KHATCHEKIAN	LORGUES		
Guy PEYRON	ARTIGUES			Daniel BAUMONT	LUC (le)		
Bernard DANIEL	ARTIGUES			Pascal VERRELLE	LUC (le)		
Pierre MEYERE	AUPS			Guy-Louis GOUYE	MARTRE (la)		
Bernard PANTEL	AUPS			Luc ROUX	MARTRE (la)		
Janine BOUNIAS	BAGNOLS EN FORET			Philippe LAVISSE	MAYONS (les)	X	X
Ginette DURET	BAGNOLS EN FORET			Georges GARNIER	MAYONS (les)		
Franck BERTONCINI	BANDOL			Jean-Luc CASSINOTO	MAZAUGUES		
Christian VIVIER	BANDOL			Josette GUIZ-BARTHELEMY	MAZAUGUES		
Liliane MONTALAND	BARGEME			Erwan JAEN	MEOUNES		
Catherine MESCATULLO	BARGEME			Philippe DROUHOT	MEOUNES		
Yves BACQUET	BARGEMON			Giovanni GENIO	MOISSAC BELLEVUE		
Frédéric SCHLATTER	BARGEMON			Ghislaine GENIO	MOISSAC BELLEVUE		
Christian ZIMBERT	BARJOLS			Alain REY	MOLE (la)		
José FERNANDEZ	BARJOLS			Simon DELATTRE	MOLE (la)		
Claude MARIN	BASTIDE (la)			Jean-Yves HUET	MONTAOUROUX		
Laurent STORDANO	BASTIDE (la)			Eric GAL	MONTAOUROUX		
Philippe DELOT	BAUDINARD	X	X	Raymond GRAS	MONTFERRAT		
Henri PERSTICHINO	BAUDINARD			Jean-Louis CARLETTI	MONTFERRAT		
	BAUDUEN			Henri COLOMBO	MONTFORT		
Roland ROUX	BAUDUEN			Alfred FURLIN	MONTFORT		
Pierre CABANTOUS	BEAUSSET (le)			Gilbert BURLE	MONTMEYAN		
Gérard CALUSSI	BEAUSSET (le)			Yves BEGLUOMINI	MONTMEYAN		
Roger ANOT	BELGENTIER			Serge RAMELLA	MOTTE (la)		
Jean-Louis TEISSEIRE	BELGENTIER			Thierry BERANGER	MOTTE (la)		
Alain SALABERT	BESSE/ISSOLE			Liliane BOYER	MUY (le)		
Pierre LEY	BESSE/ISSOLE			André POPOT	MUY (le)	Excusé	
Daniel MONIER	BORMES LES MIMOSAS	X	X	Michel FINK	NANS LES PINS		
Patrice CHATAIGNIER	BORMES LES MIMOSAS			André PIU	NANS LES PINS		
Daniel ROUVIER	BOURGUET (le)			Christian RYSER	NEOULES		
Jean-Paul ROUX	BOURGUET (le)			Christophe LACOMBE	NEOULES		
Guy HERNANDEZ	BRAS			André LAILLET	OLLIERES		
Franck PERO	BRAS			Christian CHIOUSSE	OLLIERES		
Honoré COLLOMP	BRENON			Jean-Bernard KISTON	PIERREFEU DU VAR		
Armand ROUVIER	BRENON			Jean-Luc ROVERE	PIERREFEU DU VAR		
Philippe DURANDO	BRIGNOLES			Jean-Pierre BASTIANELLI	PIGNANS		
Yvon COEFFIC	BRIGNOLES			Alain CIANEA	PIGNANS		
Robert AMBROSIO	BRUE AURIAC			Alain PERRINEL	PLAN D'AUPS		
Laurent MOUNIER	BRUE AURIAC			Jean-Charles AGATI	PLAN D'AUPS		
Yannick SIMON	CABASSE			Gérald OLIVIER	PLAN DE LA TOUR		
Richard MAURIN	CABASSE			Isabelle STRUBE	PLAN DE LA TOUR		
Daniel ARLON	CADIERE (la)			Hervé HERLAUT	PONTEVES		
Sébastien MARTINEZ	CADIERE (la)			André ISNARD	PONTEVES		
Daniel MARIA	CALLAS			Jean-Raymond NIOLA	POURCIEUX	X	X
Dominique BOURRIER	CALLAS			Sylvain CINTAS	POURCIEUX		
Louis BOUIN	CAMPS LA SOURCE			Christian BOUYGUES	POURRIERES		
Joseph GUIX-AYATS	CAMPS LA SOURCE			Wilfried BARRY	POURRIERES		
André DELPIA	CANNET DES MAURES			Marcel GARMIRIAN	PUGET/ARGENS		
Denis CAPP	CANNET DES MAURES			Françoise GRAS	PUGET/ARGENS		
Jean-Marc ZUCCARI	CARCES			Paul PELLEGRINO	PUGET VILLE		
Fernand BECKAND	CARCES			Gérard BONGIORNO	PUGET VILLE		
Jean-Marie DUMAINE	CARNOULES			Richard TYDGAT	RAMATUELLE		
Jean-Marie MIERRE	CARNOULES			Alexandre SURLE	RAMATUELLE		
Jean-Paul SAINTE-MARIE	CASTELLET (le)			Olivier GIBAUDO	RAYOL CANADEL		
Gérard BARTHELEMY	CASTELLET (le)			Charles-Henri VERNALDE	RAYOL CANADEL		
Michel LINDEBOOM	CAVALAIRE			Jean-Louis ANDRAU	REGUSSE		
Bernard SALINI	CAVALAIRE			Alain FILIPPI	REGUSSE		
Jacques PAUL	CELLE (la)			Paul BUGGIANI	RIANS		
Jean RTGAUD	CELLE (la)			Jean-Michel COTTET	RIANS		
Georges ROUVIER	CHATEAUDOUBLE			Suzanne ARNAUD	RIBOUX	Excusée	
Jean-Marc MILESI	CHATEAUDOUBLE				RIBOUX		
Jean-Luc MASSONNIER	CHATEAUVERT			LAUMATLLER Jean-Luc	ROCBARON		
Christine MAYER-RINTJEMA	CHATEAUVERT			THENADEY François	ROCBARON		
Ernest MICHEL	CHATEAUVIEUX				ROQUE ESCLAPON		
Corinne MICHEL	CHATEAUVIEUX			Jean-Marie MORIN	ROQUE ESCLAPON		
Joseph VALPARAISO	CLAVIERS			Philippe LEFEVRE	ROQUEBRUNE/ARGENS		
Ange CASTELOTTI	CLAVIERS			Jean-Paul OLLIVIER	ROQUEBRUNE/ARGENS		
Audrey TROIN	COGOLIN			Jean-Mathieu CHIOTTI	ROQUEBRUSSANNE (la)		
Patricia PENCHENAT	COGOLIN			Claudine VIDAL	ROQUEBRUSSANNE (la)		
Michel ARMANDI	COLLOBRIERES			Paul AUGUSTIN	ROUGIERS	X	X

Jean-Pierre RIZZO	COLLOBRIERES			Philippe PRESUTTO	MOULIEUX		
Alain BARRAL	COMPS/ARTUBY			Alexandre ISTRIA	STE ANASTASIE		
Marie-France DURANDO	COMPS/ARTUBY			Jean-Marie ROY	STE ANASTASIE		
Philippe BREGLIANO	CORRENS			Jean-Pierre GUINDEO	ST ANTONIN	Excusé	
Mickaël LATZ	CORRENS			Anne-Marie VANCOILLIE	ST ANTONIN		
Roger GARCIN	COTTIGNAC			Frédéric HERBAUT	ST CYR SUR MER		
Jean DEGOULET	COTTIGNAC			Gérard BUONKRISTANI	ST CYR SUR MER		
Philippe SIEGEL	CROIX VALMER (la)			Laurent ETIENNE	ST JULIEN MONTAGNIER		
Robert DALMASSO	CROIX VALMER (la)			Nicolas BERNE	ST JULIEN MONTAGNIER		
Michel GARCIA	CUERS			Claude BRETON	ST MARTIN PALLIERES		
Laura GAMBINO	CUERS			André CRESPI	ST MARTIN PALLIERES		
Romain DEBRAY	ENTRECASTEAUX			Jacques FREYNET	ST MAXIMIN STE BAUME	X	X
Evelyne QUILICI	ENTRECASTEAUX			Laurent MARTIN	ST MAXIMIN STE BAUME		
Christian GHINAMO	ESPARRON DE PALLIERES			Claude GIORDANO	ST PAUL EN FORET		
Léonard DI MAJO	ESPARRON DE PALLIERES			Nicolas MARTEL	ST PAUL EN FORET		
Ludovic DELPRETE	EVENOS			Nicole FANELLI	SALERNES		
Jean TEYSSTIER	EVENOS			Gérard ACHENZA	SALERNES		
Robert BERTI	FARLEDE (la)			Gilles PERRIER	SALLES SUR VERDON		
Philippe VERSINI	FARLEDE (la)			Julien PAULET	SALLES SUR VERDON		
Jean-Luc FABRE	FAYENCE			Robert POROJ	SANARY		
Bernard HENRI	FAYENCE			Jean BRONDI	SANARY		
Bernard CHILINI	FIGANIERES			Bernard RISSO	SEILLONS S.ARGENS		
Guy TACATLLE	FIGANIERES			Florence HOULLIER	SEILLONS S.ARGENS		
Bernard FOURNIER	FLASSANS/ISSOLE			Daniel VUILLERMOZ	SIGNES		
Philippe BOUDRIE	FLASSANS/ISSOLE			Georges BRICOUT	SIGNES		
Hélène ARMITANO	FLAYOSC			Christophe CARRIERE	SILLANS LA CASCADE		
Rémi CUVIER	FLAYOSC			Eric RENOULT	SILLANS LA CASCADE		
Liliane GELIN	FORCALQUEIRET	X	X	André PINET	VARAGES		
Dorella HERMITTE	FORCALQUEIRET			Georges DIMITROPOULOS	VARAGES		
Yves KONNERT	FOX AMPHOUX			Gérard MARIIGNANE	VERDIERE (la)		
	FOX AMPHOUX			Denis DUVAL	VERDIERE (la)		
Thomas DOMBRY	GARDE FREINET (la)			Philippe MURAT-DAVID	VERIGNON		
Jean-Jacques COURCHET	GARDE FREINET (la)			Marcel PITTION	VERIGNON		
André PETRO	GAREOULT			Tayeb GUELLATI	VIDAUBAN		
Michel LEBERER	GAREOULT			Christophe BOTTAL	VIDAUBAN		
Jean-Claude CELSE	GASSIN			Rolland BALBIS	VILLECROZE		
Béatrice SOLER	GASSIN			Pierre CONSTANS	VILLECROZE	Excusé	
Gilles LOMBARD	GINASSERVIS			Daniel BRANCHAT	VINON SUR VERDON		
Alain BURLE	GINASSERVIS			Guy ARMAND	VINON SUR VERDON		
Patrick BOUBEKER	SOLLIES PONT						
Joël BIAU	SOLLIES PONT			METROPOLE TPM			
François AMAT	SOLLIES TOUCAS			Bernadette SINTES	CARQUETRAINNE		
Pierre-Olivier CHARRIER	SOLLIES TOUCAS			Daniel COCHET	CARQUETRAINNE		
François D'AMORE	SOLLIES VILLE			Paul BRUNETTO	CRAU		
Martine SANTIAGO	SOLLIES VILLE			Alain ROQUEBRUNE	CRAU		
Albert DAVID	TARADEAU			Michel OLLAGNIER	OLLIOULES		
René PEDRONI	TARADEAU			Guy PHILIPPEAUX	OLLIOULES		
Annie CHARRIER	TAVERNES	Excusée		Paul MOUROT	PRADET		
Didier VAUZELLE	TAVERNES			Valérie RIALLAND	PRADET		
Gabriel UVERNET	THORONET (le)	X	X	Dominique OSPIZI	REVEST le		
Alain MARTIN	THORONET (le)			Jean-Marc VIZIALES	REVEST le		
Alain OUKI	TOURTOUR			Gilles VINCENT	ST MANDRIER	Excusé	
Gils DALLERTA	TOURTOUR			Gérard HOEN	ST MANDRIER		
Claude LAMBERT	TOURVES			Claude ASTORE	SEYNE		
Daniel ROUX	TOURVES			Denise REVERDITO	SEYNE		
Guy MONDARY	TRANS EN PROVENCE			Régine AGUILLON	SIX FOURS		
Robert DEBRAY	TRANS EN PROVENCE			Hervé FABRE	SIX FOURS		
Etienne DESPERT	TRIGANCE			Stéphane CHAMP	VALETTE		
Jérôme GERARD	TRIGANCE			Rémy MESQUIDA	VALETTE		
Christian DEBAQUE	VAL (le)						
Jean CULINATI	VAL (le)			METROPOLE AIX - MARSEILLE			
				Pierre COULOMB	ST ZACHARIE	Excusé	
				Béatrice ALIPHAT	ST ZACHARIE		

Nombre de membres présents	Nombre de membres votants	Excusés
8	8	7

Le Président informe l'assemblée de la présence de Monsieur Claude HAUTEFEUILLE, Conseiller Municipal délégué aux Travaux de la commune de Saint Tropez (adhésion de la commune en cours d'intégration au SYMIELECVAR).

Le Président informe l'assemblée que les points suivants sont rajoutés à l'ordre du jour initial :

**-Transfert de la compétence n°7 (Infrastructure de Réseau de Véhicule Electrique) de la commune de CARCES au profit du SYMIELECVAR**

**-Approbation de la convention de groupement en vue de la mise en Délégation de Service Public des bornes du réseau MOUV'ELEC VAR**

Examen du compte rendu du Comité Syndical du 23 janvier 2019 : après avoir interrogé les membres du Comité pour connaître les éventuelles observations ou rectifications à apporter sur le dernier procès verbal, aucune remarque n'est formulée. Le procès verbal du 23 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité.

**1/ Approbation du compte de gestion 2018 du SYMIELECVAR budget principal**

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné de états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

- Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

**2/ Approbation du compte de gestion 2018 du budget annexe photovoltaïque SYMIELECVAR**

Le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 (budget annexe photovoltaïque) et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné de états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer, Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

-Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

**3/ Adoption du compte administratif 2018 du SYMIELECVAR**

Conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical élit son président de séance en la personne de Monsieur Gabriel Uvernet qui présente aux membres du Comité Syndical le compte administratif du SYMIELECVAR (budget principal) :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	19 256 632.50 €	9 292 359.93 €
Recettes	24 740 174.29 €	10 149 309.93 €
Résultat de l'exercice	5 483 581.79 €	856 950.00 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	5 642 857.75 €	4 051 590.11 €
Restes à réaliser dépenses		3 399 559.00 €
Reste à réaliser recettes		600 000.00 €

Résultat de clôture total : 9 694 447.86 €

Les résultats du compte administratif correspondent bien à ceux du compte de gestion du Trésorier de Brignoles.

Hors de la présence de Monsieur Jacques Freynet, Président du SYMIELECVAR, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif du SYMIELECVAR (budget principal).

Pour	7
Contre	0
Abstention	0

#### 4/ Adoption du compte administratif 2018 du budget annexe photovoltaïque

Conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical élit son Président de séance en la personne de Monsieur Gabriel Uvernet qui présente aux membres du Comité Syndical le compte administratif du SYMIELECVAR (budget annexe photovoltaïque) :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	4 508.52 €	0 €
Recettes	9 228.08 €	4 456.78 €
Résultat de l'exercice	4 719.56 €	4 456.78 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat n-1)	19 682.74 €	17 827.34 €

Résultat de clôture total : 37 510.08 €

Les résultats du compte administratif correspondent bien à ceux du compte de gestion du Trésorier de Brignoles.

Hors de la présence de Monsieur Jacques Freynet, Président du SYMIELECVAR, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif du SYMIELECVAR (budget photovoltaïque).

Pour	7
Contre	0
Abstention	0

#### 5/ Affectation du résultat 2018 du budget principal

Le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que les comptes administratifs 2017 du SYMIELECVAR et du SIE de BARGEMON laissent apparaître un solde excédentaire en section de fonctionnement de 5 642 857.75 € et un solde excédentaire en section d'investissement de 4 051 590.11 €.

Il est proposé au Comité Syndical de se prononcer sur l'affectation de ces résultats sur le budget primitif 2018 (budget principal) de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement 2018 à affecter en 2019 (ligne 002)	5 642 857.75 €
Solde d'investissement 2018	4 051 590.11 €
D/001 besoin de financement	
R/001 excédent de financement	4 051 590.11 €
RAR dépenses	3 399 559.00 €
RAR recettes	600 000.00 €
Besoin ou excédent de financement (solde négatif ou positif)	2 799 559.00 €
Besoin de financement en investissement	
D/001 ou R/001 +/- solde des RAR	
AFFECTATION :	
1/ Affectation au R/1068 :	5 400 000.00 €
(couverture au minimum du besoin de financement ci-dessus)	
2/ Report en fonctionnement au R/002 :	242 857.75 €
(du surplus non affecté au R/1068)	
Déficit de fonctionnement reporté au D/002 (le cas échéant)	0

Le Comité Syndical après avoir délibéré approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2018 à reporter sur le budget primitif 2019 (budget principal).

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

#### 6/ Vote du budget principal SYMIELECVAR 2019

Le Président présente aux membres du Comité Syndical le budget primitif principal 2019 dont les dépenses et des recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Section de fonctionnement : 25 156 189.75 €

Section d'investissement : 23 328 169.12 €

Le Comité Syndical après avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le budget primitif principal 2019 du SYMIELECVAR.

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

#### 7/ Vote du budget annexe photovoltaïque 2019

Le Président présente aux membres du Comité Syndical le budget primitif annexe photovoltaïque 2019 dont les dépenses et des recettes s'équilibrent de la façon suivante :

Section de fonctionnement : 28 357.00 €

Section d'investissement : 40 184.34 €

Le Comité Syndical après avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le budget primitif annexe photovoltaïque 2019 du SYMIELECVAR.

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

#### 8/ Transfert de la compétence n°7 (Infrastructure de Réseau de Véhicule Electrique) de la commune du LUC en PROVENCE au profit du SYMIELECVAR.

Par délibération en date du 19/12/2018 la commune du LUC EN PROVENCE a adopté le transfert de la compétence n°7 « Infrastructure de Réseau de Véhicule Electrique » au profit du SYMIELECVAR.

Le Comité Syndical après avoir délibéré :

-accepte le transfert de la compétence n°7 de la commune du LUC EN PROVENCE au profit du SYMIELECVAR et décide d'entamer la procédure administrative ad hoc pour permettre à Monsieur le Préfet d'établir l'arrêté correspondant.

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

#### 9/ Transfert de la compétence n°7 (Infrastructure de Réseau de Véhicule Electrique) de la commune de la MOTTE au profit du SYMIELECVAR

Par délibération en date du 12/02/2019 la commune de la MOTTE a adopté le transfert de la compétence n°7 (Infrastructure de Réseau de Véhicule Electrique) au profit du SYMIELECVAR.

Le Comité Syndical après avoir délibéré :

-accepte le transfert de la compétence n°7 de la commune de la MOTTE au profit du SYMIELECVAR et décide d'entamer la procédure administrative ad hoc pour permettre à Monsieur le Préfet d'établir l'arrêté correspondant.

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

#### 10/ Programme de travaux d'effacement des réseaux d'énergie électriques, d'éclairage public et de communications électroniques 2019 (tableaux ci-joints)

Le Président expose aux membres du Comité Syndical le projet de programme de travaux d'effacement des réseaux d'énergie électriques, d'éclairage public et communications électroniques ainsi que le dispositif financier pour 2019.

Après avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent :

- la programmation 2019 de travaux d'effacement des réseaux d'énergie électriques, d'éclairage public et de communications électroniques ;
- le financement de 50% plafonné à hauteur de 40 000.00 € par projet ;
- l'aide financière aux adhérents qui s'engagent dans la réalisation de travaux d'équipement ou de renouvellement d'installation d'éclairage public. Une participation à hauteur de 20% du montant HT sera allouée au titre de l'année 2019 aux travaux d'extension ou de rénovation réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat qui prévoient des matériels ou dispositifs appelés à faire baisser les consommations qui s'inscrivent dans le dispositif de la transition énergétique.

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

**11/ Transfert de la compétence n°7 (Infrastructure de Réseau de Véhicule Electrique) de la commune de CARCES au profit du SYMIELECVAR**

Par délibération en date du 26/02/2019 la commune de CARCES a adopté le transfert de la compétence n°7 (Infrastructure de Réseau de Véhicule Electrique) au profit du SYMIELECVAR.

Le Comité Syndical après avoir délibéré accepte le transfert de la compétence n°7 de la commune de CARCES au profit du SYMIELECVAR et décide d'entamer la procédure administrative ad hoc pour permettre à Monsieur le Préfet d'établir l'arrêté correspondant.

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

**12/ Approbation de la convention de groupement en vue de la mise en Délégation de Service Public des bornes du réseau MOUV'elec VAR**

Par délibération n°6 en date du 23 janvier 2019, le Comité Syndical du SYMIELECVAR a acté le lancement d'une DSP en vue de la gestion du réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques, ainsi que le recours à un groupement de commandes d'autorités concédantes coordonné par le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute Savoie (SYANE).

La convention constitutive d'un groupement d'autorités concédantes est destinée à fixer les règles de fonctionnement entre les membres suivants :

- le Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier (SDE 03),
- le Syndicat d'Energie des Alpes de Haute-Provence (SDE 04),
- le Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes (SYME 05),
- le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE 07),
- le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (Energie SDED),
- le Syndicat Energies du Département de l'Isère (SEDI),
- le Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire (SIEL-TE),
- le Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire (SDE 43),
- le Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie (SDES 73),
- le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE),
- le Syndicat Mixte de l'Energie des Communes du Var (SYMIELECVAR),

Cette convention détermine également les obligations et responsabilités, les éléments financiers attachés au contrat de concession, l'indemnité du coordonnateur ainsi que la fin du contrat de concession;

Les membres du Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président,

Vu la délibération n°6 en date du 23 janvier 2019,

Autorisent le Président à signer la convention constitutive d'un groupement d'autorités concédantes.

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

**INFORMATIONS**

Décisions prises lors de la réunion de Bureau du 21 février 2019

Le secrétaire,

Paul AUGUSTIN



Le Président,

Yves FREYNET